



COMMUNE DE VEYRAS

ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire de la commune de Veyras est convoquée pour le

Lundi 3 décembre 2007 à 20 h. 00

à la salle communale .

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 4 juin 2007
3. Approbation du budget 2008 et du plan financier 2008-2011
4. Adoption du nouveau règlement communal sur l'aide à la famille avec enfants
5. Divers

Après cette séance officielle qui ne devrait pas durer plus d'une heure trente, nous vous proposons une discussion libre, hors protocole, afin d'échanger sur des sujets communaux qui vous tiennent à cœur.

Le budget 2008, le plan financier 2008-2011 ainsi que le procès-verbal de la dernière Assemblée primaire sont à disposition de la population à l'adresse Internet www.veyras.ch ainsi qu'aux heures d'ouverture du bureau communal.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE